

GRILLE TARIFAIRE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

En vigueur à la rentrée scolaire 2017/2018

Tarification en fonction du Quotient Familial (QF) appliquée par inscrit

QF minimum = 750 QF maximum = 1250

Activités Cultrelles	Taux d'effort	Prix Plancher	Prix Plafond	Observations
EAC - TOUTE ACTIVITE - Biotois - Plein tarif - Trimestre	8,50%	64 €	107,00 €	
EAC - TOUTE ACTIVITE - Biotois - Demi tarif - Trimestre	8,50%	32 €	54,00 €	Applicable à tout autre enfant ou autre activité des enfants d'une même famille ou cours de danse une fois par semaine.
EAC - TOUTE ACTIVITE - Non biotois Plein Tarif - Trimestriel Tarif unique			140,00 €	La qualité de non Biotois est celle définie dans le règlement du GUPII.
EAC - TOUTE ACTIVITE - Non biotois DemiTarif - Trimestriel Tarif unique			70,00 €	Applicable à tout autre enfant ou autre activité des enfants d'une même famille ou cours de danse une fois par semaine.